



## Compte rendu DU CDEN du 6 février 2018

Le préfet ouvre la réunion. Il salue les personnes présentes sauf les représentants des organisations syndicales.

Lecture des déclarations préalables FSU (en pièce jointe), FO, UNSA, la Fédération des parents d'élèves.

Le préfet refuse de commenter et de répondre point par point, il choisit de ne rester que dans le champ de l'éducation et refuse de répondre à la question des migrants de la FSU. Il note que les OS et la FCPE vivent unanimement un décalage entre les moyens et les missions mais rappelle que l'EN est le premier budget de l'état. Les demandes se heurtent aux choix qu'un gouvernement doit faire : sécurité, défense nationale, aménagement du territoire, déploiement du numérique. L'augmentation de 1,3 milliards du budget EN ne se perçoit pas dans le Jura qui par ailleurs perd des élèves. Il s'agit de solidarité nationale. Le préfet se dit conscient de la fracture territoriale, en tant que représentant de l'état il fait remonter les demandes. Le contrat de ruralité éducation nationale peut permettre de réduire le nombre de postes que le département doit rendre.

L'IA rappelle que les 5 postes délégués aux conventions rurales ne sont pas encore attribués au département par le ministère car la convention cadre n'est pas encore signée. Il espère qu'elle le sera d'ici le mois de mars.

- L'IA expose les chiffres :

Perte de 1500 élèves dans l'académie. Baisse de 1,53 %

Perte de 410 élèves dans le Jura. Perte de 2965 élèves entre 2007 et 2017 dans le département.

P/E à 5,74. Il passera à 5,79 à la rentrée 2018 sans prendre en compte les 5 postes de la convention ruralité (5,80 avec ces postes).

La carte scolaire se fait donc sur les 12 postes à rendre (+6 en réserve pour les ouvertures provisoires de septembre)

Ses priorités :

- préserver les PDMQDC
- mettre en place la réforme des CP dédoublés
- privilégier la scolarisation des élèves de – de 3 ans
- porter une attention particulière aux zones de montagne et isolées
- prise en compte des élèves en situation de handicap
- scolarisation des enfants du voyage

**Projets d'accueil de moins de 3 ans** : 11 nouveaux projets ont été déposés. Seuls 5 projets ont été validés selon les critères suivants :

Clarification vis-à-vis du public, adéquation du projet pédagogique, éléments d'adaptation aux – 3 ans des horaires et emplois du temps, modalités de liaison avec les familles, liens avec les partenaires de la petite enfance, l'engagement e la collectivité (atsem, locaux...).

FSU : La création de 3880 postes laissant penser que le premier degré est favorisé doit être étudiée à l'aune des transferts de postes du second vers le premier degré. Il n'y a pas créations mais transferts. Avec 3880 postes ce sont seulement la moitié des besoins pour le dédoublement des CP et CE1 en Rep et REP + qui sont alloués.

La FSU est opposée aux conventions rurales, elle note l'impact négatif de ces contractualisations et les conséquences néfastes de la politique territoriale sur les services publics.

La FSU constate que 61 classes du département dépassent 27,5 élèves par classe. 279 classes dépassent les 25/classe soit 30 % sans que la problématique des inclusions ne soit abordée.

Sur la question de la scolarisation des élèves de moins de 3 ans, la FSU rappelle que plus de 52 % étaient scolarisés il y a une vingtaine d'années contre seulement 11 % des élèves hors éducation prioritaire cette année.

Nous rappelons par ailleurs que jamais le département ne reçoit de dotation nationale, quelques soient les priorités gouvernementales. La seule fois où le Jura a obtenu un poste c'est en l'ayant arraché au ministère après avoir occupé cette instance quelques heures durant.

La FSU rappelle qu'elle est intervenue pour défendre chacune des situations et mettre en avant les spécificités et intérêts de l'école de proximité à taille humaine, de l'accueil des moins de 3 ans et des petites structures. Elle ré intervient sur l'école de Port Lesney dont les parents ont été reçus tardivement et s'interroge sur le traitement différent entre Les Moussières et Port Lesney.

L'IA rappelle que les Moussières sont en zone de montagne. De son côté la communauté de communes du Val d'Amour a réfléchi sérieusement au projet sur Chamblay tandis que les autres projets sont encore flous.

A la demande de la FSU, l'IA s'engage à recompter les élèves à la rentrée dans toutes les écoles dont les directrices et directeurs auront alerté sur les évolutions d'effectifs à la hausse d'ici à Juin puis en septembre et rappelle qu'il ne procède pas à des fermetures en septembre.

- L'IA répond aux représentants des parents FCPE sur les Conventions Rurales :

Le ministère encourage les départements qui travaillent sur une vision prospective. Il engage les départements à travailler sur la méthode. Le représentant des maires indique que la Convention Cadre ne comporte pas de cadre fixe, les maires le refusant (par exemple modéliser un nombre de classes par école).

La FSU rappelle que, pour elle, une restructuration en peut s'engager que si tous les acteurs sont d'accord. Or nous n'avons pas le contenu de la Convention Cadre.

L'IA indique que la convention sera présentée quand elle sera signée. Le préfet rappelle que la Convention Cadre renvoie aux territoires le soin de se projeter pour définir le projet d'organisation de l'éducation sur un territoire. Le préfet regrette les mobilisations durant la période de carte scolaire il aimerait qu'un projet qui réponde aux besoins du territoire permette d'éviter les conflits. C'est sur la base de la convention cadre que les territoires vont se mettre à travailler.

Vote de la carte scolaire premier degré

16 contre ( les Organisations Syndicales, la FCPE et les représentants du conseil départemental)

4 abstentions : les représentants des maires

0 pour

### **Carte scolaire dans les collèges du Jura**

Le BOP 141 national fait état de la suppression de 2600 emplois d'enseignants stagiaires ce qui correspond aux emplois non pourvus lors du concours 2017.

- L'IA présente ses arbitrages et indique que le Jura va perdre de nombreuses heures.
- Le Jura perd l'équivalent de 9 emplois en HSE
- Les heures de coordination disparaissent puisque versées en salaire.

La diminution d'effectifs et le rapprochement avec le H/E national amène l'académie à fermer 11,35 ETP.

Dans les nouvelles modalités d'attribution les heures de bilangue et langues anciennes sont incluses dans les 3 h de marge d'autonomie.

Le choix du recteur a été de donner plus de latitude aux voies professionnelles.

- La FSU rappelle son argumentaire développé en CTSD en faveur des collèges Jurassiens.

La FSU intervient sur les établissements sortis de l'EP alors que les difficultés des élèves sont restées les mêmes.

Pour la FSU la suppression des dotations spécifiques pour bilangue et langues et cultures d'antiquité conduira à un risque de compétition entre les disciplines ou ne permettra plus de former des petits groupes.

L'IA reconnaît que les travaux en conseils d'administration vont être compliqués.

## **Questions diverses**

### Les collèges du département

L'IA indique qu'il n'a pas de seuil concernant la taille des collèges. Il s'intéresse au fonctionnement des établissements.

Le président du conseil départemental rappelle qu'il n'est pas en position d'être suffisamment pertinent pour décider ou non de la fermeture d'un collège.

« Cette question ne sera pas à l'ordre du jour sur les 3 années qui viennent sauf si des élus locaux, forts du soutien massif de la population viendraient demander de fermer. Je me cantonnerai au batimentaire et au fonctionnement. Ne demandez pas au pauvre Clément Pernot de décider s'il faut fermer tel ou tel collège».

Le CD va faire un état des lieux des collèges, des projections démographiques mais n'ira pas au-delà sous cette majorité. Pour le président cette position a un défaut quand il s'agira d'investir des milliers d'euros dans un collège qui risquerait d'être fermé par une autre majorité.

La FSU sollicite d'être complètement associée à l'état des lieux, à l'évaluation des besoins, à une programmation pluri annuelle des travaux. Les questions et inquiétudes sont sur la table, le travail d'anticipation est nécessaire.

En réponse au président du conseil départemental le préfet indique qu'il entend bien mais qu'il est question de structuration de territoire. Il s'interroge sur le dimensionnement d'un collège pour l'intérêt des élèves, cette question sera sur la table à un moment ou un autre. Il défend par ailleurs le retour à l'internat en réponse à des situations d'élèves ou de familles.

La séance est levée à 18h10.